



## Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mai 2026

tenue à 19h30 à la clinique Saint-Vincent de Besançon

Conformément aux statuts l'assemblée a été convoquée régulièrement par sa vice-présidente. Le quorum a été vérifié et l'assemblée a pu délibérer valablement. La séance a débuté à 19h30.

La séance est présidée par Pierre-Charles Henry, président.

Les membres du bureau sont également présents :

Sophie Muraccioli, vice-présidente

Annie Vernerey, trésorière

Darya Cadalen, secrétaire

Dominique Blanc-Garrin, Secrétaire adjointe

### PRESENTATION ET APPROBATION DU BILAN COMPTABLE DE L'ANNEE 2025

Annie Vernerey, trésorière présente les comptes de l'année 2025 (Voir annexe 1)

Le bilan comptable est approuvé à l'unanimité.

### PRESENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2025

Pierre-Charles Henry, président et Sophie Muraccioli, vice-présidente

### En synthèse

Cette année encore, l'action d'UKRaide s'est articulée autour de trois axes principaux : l'envoi d'aide humanitaire, le soutien à des projets concrets en Ukraine, et la sensibilisation du public par des événements culturels et solidaires en Franche-Comté.

### Convois et logistique

Changement de responsable logistique : Serge Vernerey a succédé à Jérôme Cordier suite à la démission de celui-ci.

- **9 semi-remorques** de matériel médical et d'aide humanitaire vers nos partenaires en Ukraine ;
- une **ambulance remise par le SDIS 25**, entièrement chargée de matériel médical, acheminée jusqu'à la région de Kharkiv par l'équipe de Morteau, remise à l'association de « Bataillon des volontaires », Kyiv qui l'a apportée au service des urgences de Kharkiv ;
- dons importants du **CHU de Besançon** et de l'**EHPAD Notre-Dame des Cèdres à Montagney** (lits médicalisés, fauteuils, déambulateurs, dispositifs médicaux, etc.), qui ont permis de constituer plusieurs convois ;
- participation au **financement d'un générateur** de grande puissance pour l'**hôpital pédiatrique** de Soumy (5 000 €) en association avec Safe ;
- récupération d'un cabinet dentaire à Montbéliard envoyé à un centre de réhabilitation à Irpin;

- récupération d'une grande quantité de mobilier de **l'école élémentaire de Maïche**, envoyé aux établissements scolaires de Boutcha, Odessa et Kharkiv ;
- envoi de matériel gynécologique récolté par Isabelle Reynaud, médecin gynécologue, à ses confrères ukrainiens à Kharkiv ;
- organisé et coordonné des collectes locales avec le soutien de communes, d'établissements de santé et de nombreux particuliers.

## Projets spécifiques

En 2025, plusieurs opérations ciblées ont été menées :

- **24 septembre 2025 Démontage et envoi de la cuisine** de l'ancien institut de formation des professions de santé (IFPS) : elle a été démontée par les bénévoles, chargée et envoyée en Ukraine. Elle est désormais installée dans l'hôpital de **Berdychiv** ;
- 21 octobre 2025 : Envoi de 6 palettes de grandes fenêtres double vitrage, 2 palettes de sanitaires, un lot de radiateurs, des portes et des dalles de plafond, donnés par la ville de Besançon, pour le centre de réadaptation physique à Odessa et le centre de réhabilitation à Irpin ;
- Participation au **financement de différents projets portés par des associations en Ukraine** (renforcement d'équipements médicaux -achat des lecteurs de glycémie, financement d'un laryngophone pour un liquidateur de Tchernobyl dans la région de Berdychiv, soutien à une association d'art-thérapie de Kyiv qui intervient auprès des enfants hospitalisés, soutien à des structures éducatives et sociales –; amélioration de l'accueil des déplacés internes – financement de déshydrateurs de légumes et mandolines pour une association qui fait des soupes en sachet pour les personnes à proximité du front...
- Mise en place d'un partenariat avec **Garage, Bagnoles et Rock'n Roll**, présenté dans une vidéo de François Claire, You Tubeur : ce partenariat doit permettre de **remettre un 4x4 à l'un de nos partenaires en Ukraine**, afin de renforcer ses capacités de déplacement et d'intervention sur le terrain.

## Actions de sensibilisation et événements solidaires

Pour maintenir la mobilisation des francs-comtois et sensibiliser à nos actions, l'association a organisé ou co-organisé plusieurs événements en 2025 :

- le **24 février**, un **week-end de concerts solidaires à Fontain**, avec la communauté ukrainienne de Franche-Comté, dont les recettes ont été intégralement consacrées à l'envoi de camions et à l'achat de matériel pour l'Ukraine ;
- le **14 mai**, un **ciné-débat « Ukraine, enfants de l'espoir »**, en présence du réalisateur Maxime Vivien. Deux bénévoles de UKRaide, Daria et Nicolas Cadalen, avaient accompagné l'équipe de tournage en mars 2024 dans les hôpitaux de Lviv et Kyiv, ce qui a permis un échange très riche avec le public ; les bénéfices ont permis l'achat de fournitures scolaires et jeux pour l'école de de Borodyanka (région de Kyiv) ;
- en **mai**, une **collecte** a été effectuée par des étudiants de BTS ACSE (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole) au **CFAA de Châteaufarine**.
- en mai, vente de vin
- le **28 juin**, UKRaide était invitée à une partie de la séance **plénière de la Région Bourgogne Franche-Comté**, en présence de **Sergey Esaulov, consul d'Ukraine**. Nous avons également rencontré nos amis de l'association **Ukraine Dijon Bourgogne** et échangé sur nos activités et des projets de collaboration.
- le **29 juin**, un **pique-nique franco-ukrainien** a été organisé à Cléron en collaboration avec l'association Les Convois Solidaires. Sur une belle initiative de Patricia, une de nos bénévoles, nous nous sommes retrouvés entre bénévoles français et réfugiés ukrainiens dans un cadre champêtre pour une chaude et sympathique journée.

- en **juillet**, une **collecte** a été **organisée à Pelousey**, de nombreux dons ont été ensuite remis par Mme la Maire à notre équipe logistique ;
- le **24 aout**, **célébration de la fête de l'Indépendance de l'Ukraine**, avec un rassemblement, des prises de parole et un temps convivial autour de la culture ukrainienne au parc de la Gare d'eau ;
- la participation au **marché de Noël** de Busy, avec un stand d'artisanat et de spécialités ukrainiennes au profit de l'association ;
- le **4 novembre** , les **Pad'panics** troupe de théâtre franc-comtoise a joué une pièce au profit de notre association ;
- les **4 et 18 novembre**, **présentation de l'association à l'issue de** la projection du **film « Premières classes »** à Charmoilles et Morteau ;
- le **14 décembre**, la **chorale Saint Michel** de Maîche donne un concert au profit de l'association UKRaide ;
- le **21 décembre**, le président de l'association procède au **lancement symbolique d'un match de rugby**, ce qui a permis de faire connaître l'association à de nouveaux publics

### Accompagnement des personnes réfugiées

Tout au long de l'année, nous avons :

- accompagné et soutenu les **amis réfugiés ukrainiens** installés dans la région (information, écoute, orientation vers les services adaptés, rénovation d'un logement, fourniture de mobilier...)
- facilité leur participation à nos événements (ciné-débat, concerts, célébrations), afin de leur donner la parole et de maintenir un lien vivant avec l'Ukraine ;
- organisé des **moments conviviaux** (notamment autour de Noël) pour rompre l'isolement, renforcer les liens entre familles réfugiées, bénévoles et habitants.

### Vie associative et gouvernance

En 2025, la vie interne de l'association a été structurée par :

- l'**Assemblée générale du 5 mai**, au cours de laquelle le bureau a été élu ou renouvelé et les grandes orientations ont été présentées aux adhérents ;
- une **réunion du bureau chaque mois**, permettant de suivre les projets, de décider des envois de convois et d'organiser les actions à venir ;
- la mobilisation régulière d'un noyau de bénévoles actifs, rejoints ponctuellement par de nouveaux volontaires lors des collectes et événements.

Communication : site internet, Facebook (1K followers), Instagram (291 followers), Bluesky (115, compte ouvert en 2025), LinkedIn (115, réactivation de la page en 2025). Envoi d'un communiqué de presse pour chacun de nos évènements et pour plusieurs départs de camion.

Le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité

### **RAPPORT MORAL**

En 2025, malgré la durée de la guerre, l'association UKRaide a maintenu un **niveau élevé d'activité humanitaire**, avec de nombreux convois, des projets concrets menés en Ukraine et un engagement constant auprès des réfugiés accueillis en Franche-Comté. La mobilisation des bénévoles, des partenaires, des structures de santé et des donateurs permet de poursuivre une action structurée et efficace. Les retours des bénéficiaires de nos dons en Ukraine, qu'il s'agisse des hôpitaux, des associations, des EPHAD, montrent à quel point notre action reste essentielle.

### **RENOUVELLEMENT DU BUREAU**

Les membres du bureau se sont réunis une fois / mois, échangent plusieurs fois par semaine dans un groupe whatsapp dédié et travaillent en parfaite coopération. Les membres du bureau font le choix de se représenter.

Le bureau est renouvelé à l'unanimité.

Le bureau est donc composé comme suit :

Pierre-Charles Henry, président.

Sophie Muraccioli, vice-présidente

Annie Vernerey, trésorière

Darya Cadalen, secrétaire

Dominique Blanc-Garrin, Secrétaire adjointe

## **DEBUT D'ANNEE 2026 ET PROJETS**

6 camions partis depuis le début de l'année

Don du Rotary de 21 000 € pour l'achat de générateurs, batteries, nourriture infantile

Prochaines manifestations :

13 et 14 juin à Pirey

24 août

24 et 25 septembre à Fontain

Collectes EFS

Vente au CHU

Soutien à la construction d'un centre de réadaptation physique

## **POINTS DIVERS**

Règlement intérieur de l'association : suite à la participation de deux membres du bureau à une réunion organisée par la Maïf sur la responsabilité pénale et civile des associations, il a été décidé de proposer un règlement intérieur. Celui-ci est présenté à l'assemblée et adopté à l'unanimité. Des affiches seront également mises au dépôt pour rappeler des mesures essentielles de sécurité.

WhatsApp : il est proposé que chacun fasse figurer son nom dans le groupe pour faciliter les échanges.

Implication des bénévoles et adhérents dans les activités de l'association : diffusion d'un questionnaire pour proposer et savoir qui pourrait participer à certaines activités de l'association.

Le nouveau flyer de l'association est présenté.

## **QUESTIONS/REPONSES**

### **Questions en lien avec le rapport financier**

#### **Fiducial**

Pendant la présentation du bilan financier par Annie Vernerey, Patrice Gayet annonce que **suite au changement de responsable, Fiducial ne rétrocéderait pas comme les années précédentes une partie de la somme qui nous a été facturée.**

Patrice Gayet propose de contacter Fiducial afin de vérifier la situation et de demander si une remise peut être accordée.

Pierre-Charles Henry précise qu'il a rencontré le responsable de Fiducial et que la « ristourne » sera faite, le montant n'est pas encore connu.

Les membres du bureau suivent cette question de près et si nécessaire l'association changera d'expert-comptable.

Par ailleurs, nous avons également demandé au banquier comment l'association pourrait être mieux soutenue lors des manifestations.

### **À quoi correspondent les honoraires de Fiducial ?**

Les honoraires correspondent aux prestations de l'expert-comptable. Leur montant est entre 1 500 € et 2 000 €.

### **Sommes-nous obligés d'avoir un comptable ?**

Pour une association comme la nôtre, le recours à un comptable n'est pas obligatoire légalement. Toutefois, cela apporte davantage de sécurité dans la gestion comptable, le suivi administratif et la conformité des comptes.

Si le fiduciaire actuel présente une tarification trop onéreuse, l'association pourra envisager de rechercher un autre expert-comptable.

### **Quelle est la date d'exercice comptable ?**

La date d'ouverture de l'exercice comptable est fixée au **1er janvier**.

### **Notre association doit-elle faire une déclaration de TVA ?**

Non, l'association n'est pas soumise à déclaration de TVA dans sa situation actuelle.

### **Les dons d'argent envoyés en Ukraine donnent-ils droit à une réduction d'impôt ?**

Non, ces dons ne donnent pas lieu à réduction fiscale.

Il est également précisé que pour tout transfert de dons ou paiement vers l'Ukraine, la banque effectue des contrôles approfondis concernant le bénéficiaire des fonds et demande les justificatifs nécessaires (contrat, facture ou autres documents justificatifs).

### **En cas de réduction d'impôt liée aux dons, qui est responsable ?**

La responsabilité revient à la trésorière de l'association, Annie Vernerey, et non à l'expert-comptable chargé de la vérification des comptes. La trésorière est chargée d'effectuer la déclaration annuelle des dons.

### **Envisageons-nous un jour de valoriser le bénévolat et de déclarer le temps consacré par les bénévoles à l'association ?**

Cette possibilité pourra être étudiée à l'avenir. Toutefois, à ce jour, l'association ne procède pas à la valorisation comptable du bénévolat, ni à la déclaration du temps consacré ou des frais engagés par les bénévoles dans ce cadre.

Pierre-Charles Henry propose de se rapprocher du fiduciaire afin d'étudier les modalités possibles de valorisation du bénévolat.

Il souligne que cette démarche permettrait de mieux mettre en avant l'implication des bénévoles au sein de l'association. Cette valorisation pourrait renforcer la reconnaissance du travail accompli et donner davantage de poids à l'association auprès des partenaires et autres organismes.

### **Questions en lien avec le nouveau règlement intérieur**

#### **Faut-il une formation pour conduire le gerbeur ? Est-ce obligatoire ?**

Serge Vernerey, coordinateur logistique, précise qu'une formation est nécessaire pour l'utilisation du gerbeur. La formation initiale doit être faite par un organisme agréé puis pour les suivantes, les formations peuvent être faites en interne.

Une affiche sera apposée au dépôt précisant ces éléments de sécurité. Il est également nécessaire de faire vérifier le gerbeur 2 fois / an.

#### **Peut-on avoir des chaussures de sécurité et, si oui, quelle est la marche à suivre ?**

Oui. Les bénévoles qui procèdent aux chargements des véhicules et participent fréquemment aux activités de l'équipe logistique peuvent acheter eux-mêmes leurs chaussures de sécurité et transmettre la facture au nom d'UKRaide à Annie Vernerey afin d'être remboursés. Avant l'achat ils doivent en informer Serge Vernerey qui précisera le montant maximum.

Cependant, il y a régulièrement des « bénévoles » qui viennent une fois puis ne participent plus à la logistique ni à la vie de l'association. Il est donc décidé d'acheter une ou deux paires qui resteront disponibles au local pour un usage ponctuel.

### **Les personnes qui participent au chargement des camions sont-elles assurées ?**

Oui. Annie Vernerey tient à jour la liste des bénévoles qui est donnée une fois par an à l'assureur. Et pour chaque bénévole un bulletin d'adhésion est renseigné.

### **Comment gérer la présence des enfants au dépôt ?**

Une affiche sera apposée au local afin de préciser que **les enfants restent sous la responsabilité assurancielle de leurs parents** durant leur présence au dépôt.

## **Questions en lien avec la logistique**

### **Combien de bénévoles actifs compte l'association à ce jour ?**

Le nombre de bénévoles est variable, notamment lors des chargements de camions où la présence dépend des disponibilités de chacun.

Certaines personnes viennent ponctuellement proposer leur aide pour une mission précise puis ne poursuivent pas leur engagement dans la durée. Elles ont néanmoins réglé leur cotisation et sont donc comptabilisées dans l'effectif global de l'association. En revanche, elles ne sont pas nécessairement comptabilisées parmi les bénévoles actifs.

### **Peut-on faire appel à l'aide aux ukrainiens lors des chargements de camions ?**

Oui, cette possibilité sera étudiée et l'association essaiera de mobiliser davantage de personnes via le groupe des Ukrainiens lors du prochain chargement. Il est toutefois rappelé que les chargements ont généralement lieu en matinée, ce qui limite parfois la disponibilité de certaines personnes, notamment celles qui travaillent. Malgré cela, cette piste sera explorée pour les prochains chargements.

L'équipe logistique doit être renforcée, des appels à bénévoles seront de nouveau lancés.

## **Questions diverses**

### **Concernant les dons médicaux, les professionnels de santé ont-ils tous été informés ?**

L'information a déjà été diffusée via les réseaux et supports spécifiques destinés aux professionnels de santé (URPS par exemple).

Il est toutefois possible de rediffuser à nouveau l'information via les canaux dédiés afin de toucher davantage de professionnels concernés. Par exemple, récemment, un appel à don a été diffusé dans la newsletter de la Femasco adressée à toutes les maisons de santé de Bourgogne Franche-Comté. Les kinés ont été contactés par une bénévole, Véronique Des rappels seront faits.

### **Proposition de Jack Dumont concernant la diffusion du film ISOLATION**

Dans les années 1950, l'usine « Isolation » à Donetsk est un centre industriel majeur du Donbass. A la chute de l'Union soviétique, Isolation est reconvertie en un prestigieux centre d'art contemporain. En 2014, quand la guerre éclate, le centre est saisi par les séparatistes et devient un lieu de détention et de torture. A travers les témoignages des rescapés du camp, l'histoire d'« Isolation » reflète la lutte de l'Ukraine pour devenir un État démocratique.

Il y aurait possibilité de le diffuser à Besançon si une salle est mise à disposition, avec venue du réalisateur pour un temps d'échange.

Le projet est accueilli avec intérêt. Accord est donné à Jack Dumont de rechercher une salle, la décision finale de donner suite sera prise en fonction du coût total de l'opération.

## Annexe 1

01216286 - ASSA UKRAIDE 25

Le 14/05/2026 à 14:14:02

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euros (€)

### Balance générale de janvier 2025 à décembre 2025

Edition sans comptes non mouvementés, sans comptes soldés

Compte	Libellé	Exercice 2025 (12 mois)		Exercice 2024 (12 mois)	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
106800	RESERVE PR PROJET DE L'ENTITE		54 069,96		33 436,59
<b>Total classe 1</b>			<b>54 069,96</b>		<b>33 436,59</b>
215400	MATERIEL INDUSTRIEL	3 000,00		3 000,00	
281000	TITRES DE PARTICIPATION	15,00		15,00	
281540	AMORT. MATER. ET OUTILLAGE		705,00		105,00
<b>Total classe 2</b>		<b>3 015,00</b>	<b>705,00</b>	<b>3 015,00</b>	<b>105,00</b>
408100	FOURN.FACTURES NON PARVENUES				3 000,00
418100	USAGERS, FACTURES A ETABLIR			2 130,00	
<b>Total classe 4</b>				<b>2 130,00</b>	<b>3 000,00</b>
512000	BANQUE CMPS	12 383,79		13 182,80	
512100	LIVRET BLEU ASSOCIAT° C.MUTUEL	39 685,29		38 847,16	
<b>Total classe 5</b>		<b>52 069,08</b>		<b>52 029,96</b>	
<b>TOTAL COMPTES BILAN</b>		<b>55 084,08</b>	<b>54 774,96</b>	<b>57 174,96</b>	<b>36 541,59</b>
602100	ACHATS MEDICAMENTS (PHARMACIE)	501,68		289,32	
606150	CARBURANTS	496,77			
606300	FOURN. ENTRET. ET PT. EQUIPT.	1 614,98		6 253,02	
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES			24,99	
607000	ACHATS ALIMENTATIONS/BIENS	3 903,81		3 142,91	
613600	LOCATIONS MOBILIERES	741,86			
616100	MULTIRISQUES	1 579,07		1 301,29	
622600	HONORAIRES	6 817,01		6 124,58	
623000	PUBLICITE, PUBLICATIONS			315,40	
623800	DIVERS DONS	10 824,00		1 000,00	
624000	TRANSPORT BIENS ET PERSONNEL	28 141,65		22 239,00	
625100	FRAIS DE REPAS ET HOTEL			517,18	
625101	FRAIS DEPLACEMENT AUTOROUTE	760,99			
626100	FRAIS POSTAUX	46,50			
626200	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	175,35		191,80	
627000	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	248,15		95,00	
628100	COTISATIONS	42,00			
681120	DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	600,00		105,00	
<b>Total classe 6</b>		<b>56 493,82</b>		<b>41 599,49</b>	
754110	DONS MANUELS		50 724,81		55 835,88
754300	PRESTAT°GRATUITES ENTREPRISES		4 800,00		4 800,00
756000	CONTRIBUT° SERV PUBLIQUES				310,00
756000	COTISATIONS		440,00		440,00
764000	REVENUS DES VAL.MOB.DE PLACEM.		838,13		846,98
<b>Total classe 7</b>			<b>56 802,94</b>		<b>62 232,86</b>
<b>TOTAL COMPTES GESTION</b>		<b>56 493,82</b>	<b>56 802,94</b>	<b>41 599,49</b>	<b>62 232,86</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>111 577,90</b>	<b>111 577,90</b>	<b>98 774,45</b>	<b>98 774,45</b>

Résultat (Bénéfice) = 309,12

Résultat N-1 (Bénéfice) = 20 633,37